



# LES ECHOS



## EDITO

Enfin l'équipe que j'ai l'honneur de présider et que vous avez élue, est en place.

Nous avons donc immédiatement enclenché les actions que nous impose la crise sanitaire. Le déconfinement nous a permis de réactiver tous les services à la population moyennant quelques aménagements pour respecter les règles de distanciation toujours en vigueur. Nous avons donc pu être raccord avec la réouverture des écoles et ainsi proposer aux familles toutes les solutions d'accueil en périscolaire et en centre aéré pour les vacances d'été. Nous espérons, par la même, vous avoir permis un retour à la vie « normale », professionnelle ou familiale, dans les meilleures conditions. Juillet / août à Saint Maurice se déroulera donc comme les années précédentes, avec une inconnue sur le nombre de mauriciens qui passeront l'été dans la commune.

Pour la municipalité, nous resterons en veille pour préparer au mieux une rentrée forcément différente qui ne devra pas être synonyme de rebond de l'épidémie de COVID-19.

Profitez donc de cette période pleinement mais surtout restez très prudents, le virus rôde toujours.

Pierre GOUBET,  
Maire de Saint-Maurice-de-Beynost



### ZOOM SUR EN PAGE 2



⊙ Conseil municipal du 18 juin 2020

### VIE MUNICIPALE PAGES 3 A 5

- ⊙ Fonctionnement des écoles
- ⊙ Chantiers éducatifs
- ⊙ Centre de loisirs
- ⊙ Fleurissement de la commune
- ⊙ Travaux de voirie

### VIE ASSOCIATIVE PAGES 6 A 8

- ⊙ Le forum des mauriciens
- ⊙ Artemis
- ⊙ FCPE
- ⊙ Club Amitié Loisirs
- ⊙ Jeunes Sapeurs Pompiers

### VIE PRATIQUE PAGES 8 A 10

- ⊙ Réouverture de la vestiboutique de la Croix Rouge
- ⊙ Commerces locaux
- ⊙ Le frelon asiatique
- ⊙ Le moustique tigre
- ⊙ Plan canicule 2020
- ⊙ Lilô
- ⊙ Grand parc Miribel Jonage
- ⊙ Le civisme est-il resté confiné ?
- ⊙ Réouverture du parc de la Sathonette
- ⊙ Ouverture du cimetière
- ⊙ 14 juillet 2020
- ⊙ Agenda - Etat civil - Permanences

## CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2020

Lors de ce conseil municipal, réuni exceptionnellement à la salle des fêtes, il a été procédé à l'installation des nouveaux adjoints, des nouveaux conseillers municipaux et des nouvelles commissions municipales, toutes présidées par Monsieur le Maire :

Liste des adjoints



Liste des conseillers municipaux



De haut en bas et de gauche à droite : Claude CHARTON, Eveline GUILLET, Yvan HERZIG, Aurélie SEBASTIEN, Daniel MONCHANIN, Lydie EXTIER-PONS, Didier JUHEN, Nicole BOURGEOIS, Stratos TSALAPATIS, Martine TERRIER; Mathieu LAURAIN, Anaïs TEYSSONNEYRE, Romain GAILLARD, Sive-Line TAN, Yann LEONET, Nathalie GRAVIER, Rodolphe EZNACK, Muriel BRUGNOT, Alain VIEUX, Anne CHAMPETINAUD, Bernard MATEOS, Nikita FERRACHAT, Christian JUFFET, Lindsay DIAS, Robert HERPOYAN, Michèle ALVES.

## L'INSTALLATION ET LA COMPOSITION DES 6 COMMISSIONS MUNICIPALES

**Commission municipale « Finances/Prospective »**

Elle se compose de A. SEBASTIEN, N. BOURGEOIS, M. BRUGNOT, C. CHARTON, D. JUHEN, L. PONS, E. GUILLET, Y. HERZIG, D. MONCHANIN.

**Commission municipale « Cadre de vie et Environnement »**

Elle se compose de C. CHARTON, E. GUILLET, L. DIAS, R. EZNACK, R. HERPOYAN, R. GAILLARD, N. GRAVIER, C. JUFFET, A. SEBASTIEN, M. TERRIER, A. VIEUX.

**Commission municipale « Urbanisme et Environnement »**

Elle se compose de E. GUILLET, C. CHARTON, R. EZNACK, R. HERPOYAN, C. JUFFET, B. MATEOS, M. TERRIER, A. TEYSSONNEYRE, S. TSALAPATIS, A. VIEUX.

**Commission municipale « Développement social et Actions éducatives »**

Elle se compose de D. MONCHANIN, L. PONS, M. ALVES, M. BRUGNOT, L. DIAS, N. FERRACHAT, R. GAILLARD, N. GRAVIER, R. HERPOYAN, M. LAURAIN, Y. LEONET, S-L. TAN, A. TEYSSONNEYRE.

**Commission municipale « Sport, Associations et Culture »**

Elle se compose de N. BOURGEOIS, D. JUHEN, N. FERRACHAT, R. GAILLARD, N. GRAVIER, Y. HERZIG, M. LAURAIN, B. MATEOS, S. TSALAPATIS.

**Commission municipale « Information, Communication et Economie locale »**

Elle se compose de Y. HERZIG, D. JUHEN, N. BOURGEOIS, A. CHAMPETINAUD, S. TSALAPATIS, A. VIEUX.

Le compte-rendu complet du conseil municipal est disponible sur le site internet de la commune.  
Vous pouvez aussi vous le procurer sur simple demande en mairie.

Prochain conseil municipal : Jeudi 9 juillet 2020 à 19h

## FONCTIONNEMENT DES ECOLES



Depuis le 22 juin, la grande majorité de nos écoliers (plus de 85% actuellement) a retrouvé le chemin de l'école. Un nouveau protocole, plus souple, est entré en vigueur afin d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions. Pour la crèche, les 3 sections (petits, moyens, grands) ont ré-ouvert mais avec l'obligation de bien distinguer les groupes. Toutes les familles qui souhaitent remettre leur enfant à la crèche peuvent en faire la demande par mail auprès d'Isabelle LÉON, la directrice. Pour l'école élémentaire, les élèves ont pu retrouver leur classe et leur professeur dans le respect des règles de distanciation imposées. Pour les CM2, la traditionnelle remise des dictionnaires au mois de juin a été reportée en septembre. Par ailleurs, la municipalité a maintenu sa confiance dans la prestation de l'entreprise « concept 3P » pour le nettoyage des écoles qui se déroule le midi et ce, jusqu'à la fin de l'année scolaire. Enfin, le prestataire Elior distribue des repas froids avec un retour au restaurant scolaire de la Sathonette pour l'école élémentaire. Pour la prochaine rentrée, nous sommes allés à la rencontre des 2 directeurs d'écoles et leur avons posé la question suivante : Comment voyez-vous la rentrée de septembre 2020 ?

Voici leurs réponses :

**Aurore Dufaut** (directrice de l'école maternelle) : « Les enseignantes et moi-même remercions les familles qui ont assuré avec régularité un suivi d'enseignement à distance tout en conciliant travail ou télétravail... période inédite pour tous qui a renforcé les liens école-famille ! Les retrouvailles de lundi 22 juin étaient attendues ! Les portes ouvertes ont finalement eu lieu ce samedi 20 juin au matin... et la rentrée s'annonce plus sereine puisque nous aurons pu recevoir les nouveaux élèves et leurs familles. Une rentrée, optimiste et sereine, soyez-en sûrs ! »

**Alain Guiffroy** (directeur de l'école élémentaire) :

« L'année scolaire 2019-2020 fut atypique : la fermeture des écoles et leur réouverture progressive auront limité à 95 jours la présence en classe de nombreux enfants. Un vaste chantier nous attend donc dès la rentrée. Il nous faudra, plus que jamais, savoir gérer l'hétérogénéité des savoirs et compétences de nos élèves, du CP au CM2. Nous avons dès maintenant envisagé des dispositifs nouveaux permettant de relever ce défi, tout en conservant la structure habituelle des classes et des niveaux. L'implication de toute l'équipe pédagogique sera nécessaire.

Nous remercions les familles pour leur confiance et toute l'aide qu'elles ont apportée au travail à distance pendant de longues semaines. A nous désormais de poursuivre ce travail « sur mesure ». »



## CHANTIERS EDUCATIFS

Dans le cadre de sa politique de prévention en faveur de la jeunesse, la ville de Saint-Maurice-de Beynost en partenariat avec La Sauvegarde - ADSEA 01 (Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte) propose chaque année des chantiers éducatifs. Ce dispositif permet d'offrir une première expérience professionnelle à des jeunes accompagnés par l'ADSEA. Encadré par des éducateurs, chaque chantier permet à 3 jeunes de découvrir le monde du travail et ses exigences. Cette année, la municipalité a organisé un premier chantier du 15 au 19 juin 2020. Il a bien évidemment fallu prendre des dispositions pour s'adapter aux principes de précaution dictés par l'épidémie de Covid-19. Un chantier en extérieur a été privilégié. Toutes les mesures de protection ont donc été respectées. L'année dernière, les jeunes avaient réalisé des travaux de peinture dans le bâtiment de la police municipale ainsi qu'au premier étage du Centre de Loisirs de la Sathonette. Cette année, la nouvelle équipe s'est attelée à la rénovation des peintures extérieures du restaurant scolaire. Ce dernier a été agrandi récemment et permet l'accueil d'une trentaine d'enfants supplémentaires par service. Les boise-ries extérieures ont donc été repeintes avec beaucoup de soin par les 3 jeunes choisis et accompagnés par les éducateurs de l'ADSEA.



Une belle réalisation en faveur des enfants qui fréquentent le restaurant scolaire !

## ACCUEIL DE LOISIRS : UN ETE PARTICULIER MAIS ON VA BIEN S'AMUSER !

Malgré les contraintes liées à la crise sanitaire, il était hors de question pour nos élus locaux que le centre de loisirs de la Sathonette reste portes closes cet été ! L'annonce du président de la République en date du 14 juin a renforcé la volonté d'offrir à nos jeunes un bel été ! Comme chaque année, l'équipe sera constituée d'animateurs/animateuses travaillant à l'année pour le service TMP-ALSH mais aussi d'animateurs/animateuses saisonniers. Afin de respecter le protocole sanitaire en vigueur, l'ensemble de l'équipe portera un masque. Ce dernier n'est pas obligatoire pour les enfants. Pour répondre au mieux aux besoins des familles, la municipalité a fait le choix d'ouvrir tout le mois de juillet (4 semaines au lieu de 3 habituellement) et les deux dernières semaines d'août.

L'accueil du matin se fera de 7h30 à 9h30 et celui du soir de 16h30 à 18h00. Il s'effectuera en extérieur sous le petit préau de l'ancien ALSH mais les personnes accompagnatrices ne pourront pas entrer dans les locaux. L'équipe d'animation restera à l'écoute pour faciliter les moments de transition et veiller au bien-être des enfants. Les animations seront organisées en fonction des directives nationales liées à la crise sanitaire. Une thématique par semaine sera mise à l'honneur, des ateliers manuels et des jeux seront proposés en lien avec celle-ci.



Des sorties à proximité de l'accueil de loisirs seront organisées et des animations extérieures seront possibles dans le parc de la Sathonette.

Notre objectif premier reste le même : faire passer les meilleures vacances possibles à tous les enfants !

## FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE



On l'a tous plus ou moins constaté : les fleurs étaient moins visibles que les autres années dans les espaces publics de notre commune pour saluer l'arrivée de la belle saison. Seul le quart des effectifs du personnel communal étant disponible pendant le confinement, de nombreux travaux de plantation, de tonte, de désherbage n'ont pu être réalisés. En mai, les efforts de nos équipes ont parfois été orientés par les décisions gouvernementales : l'entretien des espaces verts des écoles a ainsi été prioritaire pour l'accueil des enfants de la maternelle et de l'élémentaire. Par ailleurs, certaines plantations ne pouvant être raisonnablement envisagées trop tardivement à la fin du printemps, le fleurissement des rues de notre commune a semblé parfois modeste.

Néanmoins, de louables efforts ont été fournis dans certains massifs pour le plaisir de tout le monde. Le rond-point place d'Arménie, par exemple, a fait l'objet d'une attention toute particulière et rassemble maintenant plus d'une vingtaine d'espèces végétales différentes. A l'avenir, les plus connaisseurs d'entre nous pourront apprécier dans les espaces publics de notre commune, la présence de quelques plantes grasses, résistantes à la sécheresse, comme le sedum. Il est prévu également de laisser une place plus importante à une plante vivace, le gaura, qui par la présence de ses nombreuses fleurs à la couleur appropriée nous permettra de voir la vie en rose...

## JEUNES SAPEURS POMPIERS



La rentrée des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Saint-Maurice-de-Beynost se fera comme chaque année dans la matinée du premier samedi de septembre. Cette demi-journée fera office de session de recrutement pour tous les candidats désireux de rejoindre notre association au titre de la saison 2020/2021. Afin de cerner la motivation et les aptitudes des jeunes, plusieurs épreuves seront au programme : tests sportifs divers, entretien de motivation, petit questionnaire de culture générale...

La composition définitive de la section sera dévoilée dès la fin de cette matinée et pourra compter jusqu'à 25 éléments. Pour rappel : l'objectif de notre association est de dispenser une formation d'une durée de 4

ans (5 heures de cours par semaine) à l'issue de laquelle les Jeunes Sapeurs-Pompiers pourront intégrer les différents centres de secours de la Côte d'Azur en qualité de Sapeur-Pompier volontaire.

Cette formation complète sera composée de différents modules (théoriques et pratiques) tels que l'engagement citoyen, la lutte contre l'incendie, le secourisme, le sport et la condition physique...

La cohésion du groupe est également un des principaux enjeux et permettra à notre section de faire briller les couleurs de Saint-Maurice-de-Beynost lors des compétitions, du niveau départemental à international. Plusieurs sorties, voyages et événements viendront agrémenter notre saison et contribueront à entretenir ce 'bien vivre ensemble' caractéristique de notre association.

Tous les jeunes intéressés et âgés de 11 à 17 ans (nés entre 2003 et 2009) sont donc invités à nous rejoindre le **samedi 05 septembre 2020 à 9h** à la caserne des pompiers de Saint-Maurice-de-Beynost (rue des hirondelles derrière le magasin Carrefour Contact) en tenue de sport.

Des sessions de présentation de notre association et de la formation des Jeunes Sapeurs-Pompiers seront organisées au collège Louis Armstrong de Beynost. Nous répondrons à toutes vos questions !

Pour toute demande, contactez le responsable de section Mathieu Laurain au 06 78 08 50 08.

## VIE PRATIQUE

## REOUVERTURE DE LA VESTIBOUTIQUE DE LA CROIX ROUGE

Située au pied du bâtiment le Mistral aux Folliets, la Vestiboutique de la Croix-Rouge a su réinventer l'avenir avec des ventes à thème et une réouverture en plein air afin de respecter les règles d'hygiène et les gestes barrières. Les dépôts ont lieu les lundis et jeudis de 10h à 12h30 puis de 13h30 à 18h. Quant à la vente, c'est un jour par semaine, le mercredi ou le jeudi... selon la météo. Le jour est annoncé sur l'application PanneauPocket chaque semaine. Toutes les semaines, un nouveau thème, après l'enfance, au tour des adultes...

La vestiboutique fonctionne bien, si bien même qu'un second jour d'ouverture au public est envisagé. Du linge, en passant par les jeux, des poussettes pour jumeaux aux jantes, vous trouverez certainement votre bonheur. Le port du masque est obligatoire, le gel hydroalcoolique fourni. Madame Nasri remercie la municipalité pour son aide.



## COMMERCES LOCAUX, DU CONFINEMENT A LA REPRISE D'ACTIVITE

Pour nos commerces, la période de confinement a été compliquée à gérer et source de nombreuses inquiétudes pour les employeurs et les salariés.

Pour les commerces de première nécessité restés ouverts durant le confinement, le principal souci des employeurs a été la mise en sécurité sanitaire des salariés alors que les EPI (Equipements de Protection Individuelle) étaient rares et le système D a souvent pallié ce manque (masques et visières de protection « maison »). Pour les autres commerces, qui ont dû baisser le rideau sans délai au lendemain des annonces présidentielles du 16 mars, a alors débuté une course contre la montre à la recherche d'aides pour passer le cap du mieux possible en l'absence de chiffre d'affaires. Fort heureusement, face à cette situation de crise inédite et sans précédents, nos institutions et autres organismes se sont montrés réactifs en informant rapidement les commerçants des aides mises à leur disposition.



Parmi toutes les mesures d'accompagnement, le dispositif portant sur les conditions de mise en chômage partiel des salariés a été particulièrement apprécié et a grandement contribué à sauver non seulement des emplois mais aussi les savoir-faire. A la sortie du confinement, les mesures de protection imposées dans les protocoles sanitaires de reprise d'activité ont fortement contraint les commerces à adapter les conditions d'accueil de la clientèle. Ainsi, à titre d'exemple, les coiffeurs ont dû réduire leur capacité d'accueil en enlevant des sièges et en posant des séparations entre les bacs de lavage sans oublier la désinfection entre chaque client de tout le matériel utilisé y compris les sièges.



Aussi, pour d'autres commerces, la pose de vitres en plexiglas au niveau des caisses, le fléchage du sens de circulation au sein des espaces de vente, la mise à disposition de gel hydroalcoolique ou bien encore l'espacement des tables dans les restaurants ont fait partie du large panel des moyens mis en œuvre pour contribuer à un accueil de qualité dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité pour la population mauricienne.



Même si l'activité commerciale reprend progressivement, aujourd'hui plus que jamais, à l'heure où le e-commerce est en plein essor, chacun de nous peut aider nos commerçants, nos restaurateurs, nos artisans à rebondir à la sortie de cette crise en favorisant la consommation locale.

## LE CONFINEMENT LEUR A ETE PROFITABLE !

Durant le confinement, bon nombre de Mauriciens ont été émus par des images d'une vie sauvage qui retrouvait une (petite) place en ville : tels ces canards déambulant dans le centre commercial de Confluence, des sangliers au cœur des grandes villes...

Cette période a également été propice au développement de nuisibles volants : les frelons asiatiques et les moustiques tigres notamment...

## LE FRELON ASIATIQUE

Si vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelons asiatiques, prenez une photo et signalez votre suspicion :

- Sur le site [www.frelonsasiatique.fr](http://www.frelonsasiatique.fr)
- En téléchargeant l'application mobile
- Si vous n'avez pas de liaison internet : signaler vos observations en Mairie, nous ferons suivre aux services concernés.



## LE MOUSTIQUE TIGRE

Dans le cadre de la lutte contre le moustique tigre menée sur notre département, des agents préventeurs sont susceptibles d'intervenir sur le territoire de notre commune. Une information et des conseils sur ce nuisible sont disponibles sur le site de l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication : [www.eid-rhonealpes.com](http://www.eid-rhonealpes.com). Une demande d'intervention chez les particuliers ou des conseils personnalisés peuvent être obtenus via le site internet de cet organisme ou en contactant l'antenne de Décines au 04.72.02.13.73.



## PLAN CANICULE 2020

Comme chaque année, un registre est ouvert à la Mairie de Saint-Maurice-de-Beynost. Il recense les Mauriciennes et Mauriciens vivant à leur domicile, âgés de plus de 65 ans ou les personnes concernées par les risques sanitaires liés aux fortes chaleurs, les enfants, les personnes malades ou en situation de précarité. Il permet un contact périodique avec les personnes répertoriées afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin en cas de déclenchement du « plan d'alerte et d'urgence canicule » par le Préfet. L'inscription sur ce registre est facultative. Elle se fait sur déclaration de la personne ou de son représentant légal, soit à l'accueil de la Mairie, soit auprès du C.C.A.S au 04.78.55.14.08.



L'inscription d'une personne à la demande d'un tiers, ne pourra être acceptée que par écrit. Ce registre pourra être communiqué au Préfet de l'Ain s'il le demande. Toute personne y figurant a le droit d'accès et de rectification des informations la concernant.

Des conseils pour affronter la canicule sont également à votre disposition :

- un petit fascicule et une liste de conseils sont disponibles en mairie.
- une plateforme téléphonique « canicule info service » 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe), activée dès le premier épisode de chaleur de 9 heures à 19 heures.
- un site internet : [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr) (Onglets : « Santé et environnement »). Puis « Risques climatiques » et enfin « Canicule et chaleurs extrêmes »).

## AGENDA

En raison des contraintes sanitaires liées à l'épidémie de Coronavirus, aucune manifestation n'est prévue pour les mois de juillet et août.

LE CIVISME EST-IL RESTÉ  
CONFINÉ ?

Comme dans beaucoup de communes en France, de nombreux et nouveaux déchets ont fait leur apparition sur les voies et espaces publics : gants, mouchoirs usagers et même les masques dont nous avons tant manqué... Ces déchets polluants, potentiellement infectés et donc dangereux, doivent être jetés dans les poubelles. Continuons à nous protéger les uns et les autres et protégeons également la Nature.

Envie de bricoler ou tondre ?

Évitons les troubles du voisinage en respectant les horaires prévus par arrêté :

- les jours ouvrables :  
de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis :  
de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés :  
de 10h à 12h

## OUVERTURE DU CIMETIERE

Le cimetière est ouvert tous les jours de 7h30 à 20h.

## GRAND PARC MIRIBEL JONAGE

Après avoir annoncé l'ouverture partielle aux modes doux (en vélo et à pied), l'accès autorisé aux véhicules motorisés, la mise en place d'une ligne express dédiée (ligne 83 du Carré de Soie au Morlet), le Grand Parc a accueilli les premiers baigneurs sur les trois plages surveillées depuis le 20 juin.

REOUVERTURE DU PARC DE LA  
SATHONETTE

Le parc de la Sathonette est de nouveau ouvert au public les samedi et dimanche de 14h à 20h.

## LILO

Depuis cette semaine, les membres de la direction ont fait leur retour sur le site. Nulle reprise dans l'immédiat cependant, les conditions sanitaires actuelles ne permettent pas de respecter le protocole spécifique au centre nautique. N'hésitez pas à vous inscrire sur le site pour recevoir la newsletter et savoir à quelle date la réouverture aura lieu.

## 14 JUILLET

Le traditionnel feu d'artifice du 14 juillet ainsi que la vogue ont malheureusement dû être annulés en raison de l'impossibilité de garantir les distanciations sociales en vigueur.

## ETAT CIVIL

Naissances	
15/04	Kaory MANSIHA
27/05	Sérèna CLAVEL
30/05	Lou AKKARI
12/06	Isis DUBOSSON MARTINEZ
Mariages	
13/06	Zakaria MABCHOUR et Miriam NEMMA
20/06	Eric BEZOMBES et Marie LASPLACES
27/06	Samuel DE FREITAS et Christelle ROCHA DE JACOB
Décès	
17/04	Jean DE BRITO
06/06	Germano OLIVEIRA
14/05	Daniel MALET

## PERMANENCE

permanence des adjoints  
Sur rendez-vous :

04/07	N. BOURGEOIS Associations sport culture
11/07	Y. HERZIG Info. communication
18/07	C. CHARTON Cadre de vie
25/07	L. EXTIER-PONS Affaires sociales
01/08	E. GUILLET Urbanisme et environnement
08/08	D. JUHEN Dev. économique et numérique
15/08	C. CHARTON Cadre de vie
21/08	E. GUILLET Urbanisme et environnement
30/08	D. MONCHANIN Action éducative

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Jeudi

8h30 - 12h

14h - 18h30

Mardi, Mercredi, Vendredi

8h30 - 12h



Adresse de la déchetterie :  
Z.I de la Tuillière à Miribel.

Horaires du 1er avril au 31 octobre.

Du lundi au vendredi :  
9h-11h45 et 14h-18h45

Samedi :  
9h-18h45 sans interruption.

LES ECHOS DE SAINT MAURICE : Journal municipal de Saint-Maurice-de-Beynost

- Directeur de la publication : P. GOUBET
- Ont participé à la rédaction : La commission Information-Communication, les équipes d'ARTEMIS, des JSP, de la FCPE et du Club Amiltié Loisirs
- Mise en page : S. JUBAN
- Edition : Mairie, avenue du Mas Rolland
- Distribution : équipe municipale de bénévoles

MAIRIE DE SAINT MAURICE DE BEYNOST : avenue du Mas Rolland

- Tél : 04 78 55 14 08 ● Email : mairie@saint-maurice-de-beynost.fr
- Site : www.saint-maurice-de-beynost.fr